

Réf: Dossier 293161

Avis de constitution

SOCIETE « MAISON AFRIQUE INTERNATIONAL CI » en abrégé «
MAISON AFRIQUE INTERNATIONAL CI »

Siège BINGERVILLE QUARTIER ADJAME-
BINGERVILLE, Lot 26, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON AFRIQUE
INTERNATIONAL CI » en abrégé « MAISON AFRIQUE
INTERNATIONAL CI »

Objet :
o Vente d'assiette et tous ustensiles de cuisine,
o Vente de marchandises diverses,
o Commerce général,
Et pour la réalisation de l'objet social :
o l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles,
o l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux,
o la prise en location gérance de tous fonds de
commerce,
o la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée,
o et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE QUARTIER ADJAME-
BINGERVILLE, Lot 26, Ilot 3

Dirigeant(s) M ALNASSER HUSSEIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05510 du 04/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33496/GTCA/RC/2024 du 04/06/2024

